



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Service Territoires
Adresse postale :
19 rue d'Anjou
75008 PARIS
Tél. : 01 64 79 30 71
territoires@idf.chambagri.fr

Paris, le 17 septembre 2021



Monsieur le Maire,
M. Jean-Pierre SAVIGNAC
EN MAIRIE
8 route de Saint-Leu
77240 CESSON

N/ Réf. 2021_ST_272_AD_ES

**Objet : Révision Générale du PLU de la commune de Cesson
Avis de la Chambre d'agriculture**

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis par courrier le 7 juillet 2021 et pour avis le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Cesson, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, conformément à l'article L.153-34 du code de l'urbanisme.

Après étude du dossier, c'est avec satisfaction que nous notons :

- la classification en zone Agricole de la ferme de Saint-Leu
- l'élaboration d'un schéma des circulations des engins agricoles
- la restitution de 18 ha de terres à l'agriculture (anciennement AUc)

Aussi, La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France rend **un avis très favorable.**

Vous remerciant de la concertation et de l'accueil fait à mes services lors de l'élaboration de ce document d'urbanisme, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Le Président,

Signé par Christophe HILLAIRET

✓ Signed and certified by **you sign**